



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE PUBLIQUE DU 14 AVRIL 2025**

**DELIBERATION**

Conseillers en exercice : 24 - Présents : 16 - Votants : 22

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Groisy, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Henri CHAUMONTET, Maire.

**Date de convocation** : 8 avril 2025

**Etaient présents** : Isabelle BASTID - Clément BERTA - Régis BLANC - Nathalie CHAPPET (arrivée à 20H38 pour le vote de la question n° 12 - délibération n°2025-021) - Henri CHAUMONTET - Gérard DUGAVE - Isabelle DUPANLOUP - Anaïs DURET - Daniel JORDANOU - Jean LACHAVANNE - Caroline LAMOUILLE - Philippe MANDEREAU - Mélanie OUVRY - Christophe SIBILLE - Philippe SIMONNET - Brian SINICKI - Béatrice VALLEJO

**Etaient excusés** : Fabienne ALTER - Nathalie BOCQUET - Nathalie CHAPPET (jusqu'à 20H38, heure de son arrivée) - Amélie CONTAT-FONTAINE - Christelle MICHELIN - David VERNEY

**Etaient absents** : Stephen MARTRES - Camille REMILLON

**Pouvoirs : 6**

Fabienne ALTER a donné pouvoir à Jean LACHAVANNE  
Nathalie BOCQUET a donné pouvoir à Philippe SIMONNET  
Nathalie CHAPPET a donné pouvoir à Anaïs DURET (jusqu'à 20H38, heure de son arrivée)  
Amélie CONTAT-FONTAINE a donné pouvoir à Brian SINICKI  
Christelle MICHELIN a donné pouvoir à Caroline LAMOUILLE  
David VERNEY a donné pouvoir à Isabelle DUPANLOUP

**Quorum : 13**

**Secrétaire de séance** : Christophe SIBILLE

**DEL N° 2025-011 – FINANCES - COMPTE DE GESTION 2024 – BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2024 et de leur prise en charge par le Comptable public ayant établi le Compte de gestion 2024 conforme au Compte administratif de la Commune.

Monsieur le Maire précise que le Comptable public transmet à la Commune son Compte de gestion 2024 avant le 1<sup>er</sup> juin 2025, comme la loi le dispose.

Le Budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2024 qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le Compte de gestion dressé par le Comptable public, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer sont présentés au Conseil municipal.

Après s'être assuré que le Comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**Au vu de l'exposé et après en avoir délibéré,**

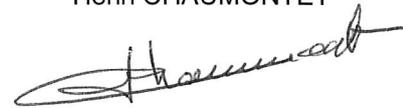
**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **DECLARE** que le Compte de gestion pour l'exercice 2024 dressé par le Comptable public, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes,
- **ADOpte** le Compte de gestion dressé par le Comptable public pour l'exercice 2024 dont les écritures sont conformes à celles du Compte administratif pour le même exercice,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le Compte de gestion 2024, tout document, toute pièce administrative ou comptable s'y rapportant, et plus généralement à faire le nécessaire.

Le Secrétaire de séance,  
Christophe SIBILLE



Le Maire,  
Henri CHAUMONTET



Acte certifié exécutoire :  
Télétransmis en Préfecture le : 16/4/2025  
Publié le : 16/4/2025  
Le Maire,  
Henri CHAUMONTET

